



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E140022

VALABLE JUSQU'AU 27/06/2024

ÉDITÉ LE 17/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/06/2003

Forme juridique : SARLU

Capital : 200 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BORDEAUX 2003 B 01369

Siret : 448 802 041 00021

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 0052372

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 146 207 183

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 146 207 183

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : FJB CONSTRUCTION

15 RUE DE LA MOULINATTE  
PARC D'ACTIVITE DU GRAND PORT  
33130 BEGLES

Téléphone : 05 56 85 19 34

Portable :

Site Internet : fjb-construction-begles.com/

E-mail : contact@fjbconstruction.fr

Responsabilité légale :

DE BRITO BRUNO CO-GÉRANT / DE BRITO SILVIO CO-GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Maçon, Menuisier, Plâtrier / Plaquiste)	28/06/2020

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX  
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC  
BATIMENT 8  
4, AVENUE DE CHAVAILLES  
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.